

dans sa chute il s'est fait une forte plaie contuse au sommet de la tête. Son état est grave.

MORT ACCIDENTELLE. — Hier, à sept heures 30 du soir, la nommée Marie Carotte, femme Guignot, âgée de 70 ans, demeurant rue de la Bagnerie, 21, est tombée en bas de l'escalier du premier étage et s'est fracturée la crâne sur le sol.

La mort a été instantanée.

CONSEIL DE GUERRE. — Dans sa séance du 16 juin 1883, le Conseil de guerre étant à Lille a prononcé les peines suivantes :

1. Eugène Marchal, soldat au 50^e d'infanterie, reconnu coupable de désertion à l'étranger en temps de paix, avec cette circonstance aggravante qu'en désertant il a emporté et cédé d'habillement qu'il n'a pu représenter. Trois ans de travaux publics.
2. Henri Richeval, territorial de la classe 1868, de la subdivision de Cambrai, reconnu coupable d'insubordination à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix. Un mois de prison.
3. Paul-Thophile-Georges-Aimable Le Bourhis, réserviste de la classe 1872, de la subdivision de Valenciennes, reconnu coupable d'insubordination à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix. Un mois de prison.
4. Alfred-Jean-Baptiste Denquin, réserviste de la classe 1873, de la subdivision de St-Omer, reconnu coupable d'insubordination à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix. Un mois de prison.
5. Venant Polson, réserviste de la classe 1873, de la subdivision de Valenciennes, reconnu coupable d'insubordination à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix. Six jours de prison.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

REUNION EXTRAORDINAIRE

Séance du 8 juin 1883

M. V. Hasebroeck, maire, président.
M. G. Glorieux, secrétaire.
MM. Lehoucq, empêché, Vienne, ex voyageur; Vandebrouck-Honore, Doublemart, Jubarr, Darras, Appréhisi, absents.

Le Conseil municipal, Adopte les propositions de la commission spéciale (rapporteur, M. Dehesne), pour la régularisation des travaux engagés à l'Hôtel de Ville et approuve le projet de traité à passer avec l'entrepreneur, avec devis à l'appui, pour permettre la reprise régulière et prochaine de ces travaux.

Admettant les propositions de la commission de la voirie pour l'exécution, en 1883, avec les ressources disponibles, de l'achèvement du chemin n° 7 (dit des Orions) et de grosses réparations au chemin n° 8 (dit des Trois Pierres), sur 500 mètres, à partir de la Marière et au boulevard vers Tourcoing.

Homologue un cahier des charges pour l'adjudication pendant 3 ans, à partir du 1^{er} octobre 1883, du ramassage des débris de laine dans les égouts et cours de cette ville.

Emet un avis favorable relativement à la démolition et à la reconstruction par le Bureau de bienfaisance, d'un petit manoir lui appartenant, en même temps qu'un règlement de la dite démolition.

Entend le rapport de la commission des finances (rapporteur, M. F. Dervaux), sur les comptes des caisses de retraites et de secours subventionnés par la ville (employés municipaux, sapeurs pompiers) et donne acte de la communication qui lui est faite de leur situation.

Donne un avis favorable à la demande formée par un banquier de la ville au Conservatoire national de musique, dans le but d'obtenir un nouveau surin et d'acquiescer.

Renvoie à la séance suivante la nomination des administrateurs de la Caisse d'épargne à élire en 1883. — La nomination de la commission de la fête nationale du 14 juillet. — La continuation de la discussion sur les articles réservés du tarif de l'octroi (révision quinquennale).

Tribunal correctionnel de Lille
Audience du 16 juin 1883

AFFAIRE DE WAZEMMES

Rebellion, outrages et coups envers des agents de l'autorité.
Cet acte effraye avoir attiré beaucoup de monde. La salle réservée au public était littéralement comble. Société du reste fort aristocratique, et recrutée, pour la majeure partie dans les quartiers flamands de Lille. Il s'agit des lieux.

Le 14 mai dernier, à l'estaminet de Madame Vanderveerde, situé à l'angle des rues Magenta et d'Ansterville (quartier de Wazemmes) les gens d'une noce étaient à table. A ce moment deux individus se levèrent et se dirigèrent vers la présence et leur attitude provocatrice amenèrent le désordre au milieu de la fête. La cabaretière d'attendre des agents de police.

Ce furent les deux agents Potier et Delanglo qui se présentèrent.
Sans trop de difficulté ils parvinrent à mettre les deux perturbateurs à la porte. Mais, comme s'il y avait eu coup prémédité, à peine la porte des deux individus eurent-ils été fermés que les deux autres se levèrent et se dirigèrent vers la présence et leur attitude provocatrice amenèrent le désordre au milieu de la fête. La cabaretière d'attendre des agents de police.

Ce furent les deux agents Potier et Delanglo qui se présentèrent.
Sans trop de difficulté ils parvinrent à mettre les deux perturbateurs à la porte. Mais, comme s'il y avait eu coup prémédité, à peine la porte des deux individus eurent-ils été fermés que les deux autres se levèrent et se dirigèrent vers la présence et leur attitude provocatrice amenèrent le désordre au milieu de la fête. La cabaretière d'attendre des agents de police.

Ce furent les deux agents Potier et Delanglo qui se présentèrent.
Sans trop de difficulté ils parvinrent à mettre les deux perturbateurs à la porte. Mais, comme s'il y avait eu coup prémédité, à peine la porte des deux individus eurent-ils été fermés que les deux autres se levèrent et se dirigèrent vers la présence et leur attitude provocatrice amenèrent le désordre au milieu de la fête. La cabaretière d'attendre des agents de police.

Ce furent les deux agents Potier et Delanglo qui se présentèrent.
Sans trop de difficulté ils parvinrent à mettre les deux perturbateurs à la porte. Mais, comme s'il y avait eu coup prémédité, à peine la porte des deux individus eurent-ils été fermés que les deux autres se levèrent et se dirigèrent vers la présence et leur attitude provocatrice amenèrent le désordre au milieu de la fête. La cabaretière d'attendre des agents de police.

Ce furent les deux agents Potier et Delanglo qui se présentèrent.
Sans trop de difficulté ils parvinrent à mettre les deux perturbateurs à la porte. Mais, comme s'il y avait eu coup prémédité, à peine la porte des deux individus eurent-ils été fermés que les deux autres se levèrent et se dirigèrent vers la présence et leur attitude provocatrice amenèrent le désordre au milieu de la fête. La cabaretière d'attendre des agents de police.

Ce furent les deux agents Potier et Delanglo qui se présentèrent.
Sans trop de difficulté ils parvinrent à mettre les deux perturbateurs à la porte. Mais, comme s'il y avait eu coup prémédité, à peine la porte des deux individus eurent-ils été fermés que les deux autres se levèrent et se dirigèrent vers la présence et leur attitude provocatrice amenèrent le désordre au milieu de la fête. La cabaretière d'attendre des agents de police.

Ce furent les deux agents Potier et Delanglo qui se présentèrent.
Sans trop de difficulté ils parvinrent à mettre les deux perturbateurs à la porte. Mais, comme s'il y avait eu coup prémédité, à peine la porte des deux individus eurent-ils été fermés que les deux autres se levèrent et se dirigèrent vers la présence et leur attitude provocatrice amenèrent le désordre au milieu de la fête. La cabaretière d'attendre des agents de police.

Ce furent les deux agents Potier et Delanglo qui se présentèrent.
Sans trop de difficulté ils parvinrent à mettre les deux perturbateurs à la porte. Mais, comme s'il y avait eu coup prémédité, à peine la porte des deux individus eurent-ils été fermés que les deux autres se levèrent et se dirigèrent vers la présence et leur attitude provocatrice amenèrent le désordre au milieu de la fête. La cabaretière d'attendre des agents de police.

CONGRES GEOGRAPHIQUE DE DOUAI

Le sixième congrès des sociétés françaises de géographie s'ouvrira à Douai, le dimanche 26 août prochain, et sera clos le vendredi suivant, le 31 août.

Le président d'honneur appartiendra à M. Ferdinand de Lesseps, président de la société de géographie de Paris.

NORD

DOUAI. — Brissacq, dont nous avons annoncé la semaine dernière la participation au congrès correctionnel à sous l'impulsion de M. de Lottin, a été condamné à un mois de prison.

Par décret, inséré à l'Officiel de ce jour, M. Oms, maître des conférences de géographie à la faculté de Montpellier, est nommé professeur d'histoire et de géographie des temps modernes à la faculté de Douai.

Les courses de Douai auront lieu les dimanches 9 et 16 juillet.

Le 9 juillet, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 16 juillet, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 23 juillet, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 30 juillet, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 6 août, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 13 août, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 20 août, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 27 août, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 3 septembre, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 10 septembre, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 17 septembre, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 24 septembre, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 1^{er} octobre, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 8 octobre, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 15 octobre, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 22 octobre, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 29 octobre, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 5 novembre, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 12 novembre, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 19 novembre, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 26 novembre, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

Le 3 décembre, il y aura deux courses : 1^{re} course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr. 2^e course, à deux heures, 1.200 mètres, 1^{er} prix, une médaille d'argent et 50 fr.

de course (Juniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 2.500 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 3.000 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 3.500 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 4.000 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 4.500 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 5.000 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 5.500 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 6.000 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 6.500 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 7.000 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 7.500 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 8.000 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 8.500 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 9.000 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 9.500 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 10.000 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 10.500 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 11.000 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 11.500 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 12.000 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 12.500 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 13.000 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 13.500 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 14.000 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 14.500 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 15.000 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

de course (Seniors). Voies Gigs bordant 2 avirons de pointe. — Parcours, 15.500 mètres, 2^e prix, 100 fr. — 1^{er} prix, une médaille d'argent et 100 fr.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LEBLANC, âgé de 75 ans, décédé à Roubaix, le 12 mai 1883, à l'âge de 75 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant